

**REGLE DE CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL,  
REPARTITION TARIFAIRE DES ACTIVITES DU CONSERVATOIRE,  
BAREME TARIFAIRE ET ABATTEMENT TRANSITOIRE**

---

**Le socle de ressources du Conservatoire de Nantes**

Il est proposé un nouveau quotient familial calculé de la manière suivante :

$$\text{QF Conservatoire} = \frac{\text{Revenu Fiscal de Référence}}{\text{Nombre de personnes du foyer}} / 12$$

Chaque personne compte pour une part, quel que soit son statut (adulte ou personne à charge) ou son rang (1<sup>ère</sup> ou n<sup>ième</sup> personne à charge).

Le revenu fiscal de référence et le nombre de personnes composant le foyer figurent sur l'avis d'imposition sur le revenu. Il est ainsi demandé aux usagers leur dernier avis d'imposition.

En cas de déclarations distinctes des revenus, les deux avis d'imposition sur le revenu doivent être fournis afin d'apprécier le revenu global du foyer (total des revenus fiscaux de référence / total du nombre de personnes).

En cas de gardes alternées, les avis d'imposition des deux parents doivent être fournis, l'enfant comptant alors une seule fois, pour une part.

Concernant les enfants hébergés en familles d'accueil, c'est le revenu fiscal de référence de la famille d'accueil qui est retenu pour le calcul du quotient familial. L'enfant accueilli est compté pour une part s'ajoutant aux parts de la famille d'accueil.

## REPARTITION TARIFAIRE DES ACTIVITES DU CONSERVATOIRE

Tarifs	Musique	Danse	Théâtre
<b>Série A</b> - Plein Tarif (sur ressources)	Cursus instrumental ou vocal (cycles 1, 2 et 3)		Cycle 3
	Tous cycles spécialisés en musique	Cycle spécialisé	Cycle spécialisé
	Classe Préparatoire aux Etudes Supérieures	Classe Préparatoire aux Etudes Supérieures	
	Classes à Horaires Aménagés au collège	Classes à Horaires Aménagés au collège	
	Classes TMD des lycées	Classes TMD des lycées	
	Classes à Aménagement d'Horaires Lycée	Classes à Aménagement d'Horaires Lycée	
<b>Série B</b> - Tarif réduit (sur ressources)	Classes à Horaires Aménagés en primaire	Classes à Horaires Aménagés en primaire	Classes à Horaires Aménagés en primaire Classes à Horaires Aménagés au collège
	plus de 2 séances hebdomadaires en pratiques collectives (hors cursus)	Cursus danse (cycles 1, 2 et 3)	
	Disciplines du département "culture" seules		
	cursus instrumental complémentaire ou 2ème instrument		
	Direction de Chœur		
	Pratique instrumentale adulte		
	Parc instrumental du conservatoire pour locations à l'année aux élèves demandeurs		
<b>Série C</b> Tarif réduit (sur ressources)	Eveil Musique - Danse (1 séance hebdomadaire)	Eveil Musique - Danse (1 séance hebdomadaire)	
	ateliers en partenariat	ateliers en partenariat	ateliers en partenariat
<b>Série D</b> Tarif forfaitaire	Ensemble instrumental seul / Orchestre seul / Chœur seul / UV de "projet personnel" seule	Danseurs invités	Année d'envol
<b>Série E</b> (activités ponctuelles) Tarif forfaitaire	stage ou week-end, à la journée	stage ou week-end, à la journée	stage ou week-end, à la journée

## La grille tarifaire du Conservatoire

Le barème tarifaire du Conservatoire se compose désormais de 6 tranches de quotient familial. Pour les séries A, B et C, il est proposé de maintenir un tarif unique et solidaire pour les usagers de la 1<sup>ère</sup> tranche disposant des plus bas revenus. A partir de la 2<sup>ème</sup> tranche, la grille tarifaire retenue applique un lissage : le tarif maximum d'une tranche sera le tarif minimum de la tranche suivante, supprimant, de fait, les effets de seuil au passage des tranches.

Ainsi, l'équité sur les séries A, B et C est obtenue par une meilleure adéquation des ressources aux tarifs puisqu'à chaque quotient familial correspondra désormais un tarif spécifique.

Pour les activités des séries D et E, il est proposé d'appliquer un tarif forfaitaire, non adossé aux ressources. Ces séries correspondent à des activités non récurrentes et/ou des tarifications très faibles.

### Tarifs du Conservatoire du 01/09/2011 au 31/08/2012

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5	Tranche 6
Tranches de QF	Inférieur ou égal à 353 €	354 € à 507 €	508 € à 878 €	879 € à 1 620 €	1 621 € à 2 335 €	2 336 € à 2 672 € et +
Tarifs série A (par an)	60 €	60 € à 150 €	150 € à 200 €	200 € à 300 €	300 € à 400 €	400 € à 550 €
Tarifs série B (par an)	30 €	30 € à 75 €	75 € à 100 €	100 € à 150 €	150 € à 200 €	200 € à 275 €
Tarifs série C (par an)	15 €	15 € à 38 €	38 € à 50 €	50 € à 75 €	75 € à 100 €	100 € à 138 €
Tarif série D	60 € / an					
Tarif série E	5 € / jour					

- Les élèves domiciliés hors Nantes se voient appliquer le tarif maximum de la série concernée. C'est pourquoi, il est demandé aux usagers domiciliés à Nantes un justificatif de domicile récent (avis de taxe d'habitation ou de taxe foncière, acte notarié, contrat de location).
- Dans le cas où l'utilisateur ne souhaite pas fournir les éléments permettant le calcul de son quotient familial, le tarif maximum de la série concernée lui est appliqué.

## La mise en place d'un abattement transitoire

En cas de hausse tarifaire par rapport à l'année scolaire 2010/2011, il est proposé la mise en place, pour l'année scolaire 2011/2012, d'un abattement de 50% sur la hausse (entre tarif 2010/2011 et nouveau tarif) pour les élèves nantais ou non nantais déjà inscrits sur l'année 2010/2011 dans la même discipline.

Par exemple, un élève qui payait 180 € pour l'année 2010/2011 et qui, selon la nouvelle grille tarifaire, devrait payer 300 € pour l'année 2011/2012 et pour le même enseignement paiera finalement 240 €.